

Aix en Provence


VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-  
PROVENCE N°2013.321**

Séance publique du

8 juillet 2013

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,  
Maire d'Aix-en-Provence  
Président de la Communauté du Pays d'Aix

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20130709-28634- DE-1-1_0
Date de signature : 10/07/13
Date de réception : mercredi 10 juillet 2013
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**OBJET : APPEL D'OFFRES CONCERNANT L'ACQUISITION D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE  
AU PROFIT DU NOUVEAU CONSERVATOIRE DARIUS MILHAUD A AIX EN PROVENCE -  
LOT 6 - AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHÉ.**

Le 08/07/13 à 17h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 02/07/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Dabha BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESSE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

M. Yannick DECARA à Mlle Odile BARBAT-BLANC, M. Christian LOUIT à Mme Danielle SANTAMARIA, M. Henri MATAS à M. Eric CHEVALIER, Mme Amaria MOHAMMEDI à M. Helliot BRAMI, M. Stéphane PAOLI à M. Laurent DILLINGER, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE à M. Gérard BRAMOULLÉ

**Excusés sans pouvoir :**

NEANT

Secrétaire : Fleur SKRIVAN

M. Maurice CHAZEAU donne lecture du rapport ci-joint.



01.14

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S - Etudes Juridiques, Marchés  
Publics et Patrimoine Communal  
Direction des Marchés Publics

RAPPORT POUR  
**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
DU 08/07/13

ED/9978

-----

**RAPPORTEUR** : M. Maurice CHAZEAU

**CO-RAPPORTEUR(S)** : Mme Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE

**Nomenclature** : 1.7 Actes spéciaux et divers

**Politique Publique** : 01-GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS

**OBJET** : APPEL D'OFFRES CONCERNANT L'ACQUISITION D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE AU PROFIT DU NOUVEAU CONSERVATOIRE DARIUS MILHAUD A AIX EN PROVENCE - LOT 6 - AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHE. - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Par délibération n°2013.235 du 3 juin 2013, vous avez autorisé Madame le Maire ou Monsieur l'Adjoint délégué aux Marchés Publics à signer les marchés relatifs à l'acquisition d'instruments de musique au profit du nouveau conservatoire Darius Milhaud pour les lots 1, 2, 4, 5, 7, 8 et 9.

Pour mémoire, il s'agissait d'une consultation passée sous la forme d'un appel d'offres, en application des dispositions des articles 33 3<sup>o</sup>al. et 57 à 59 du Code des marchés publics, à prix global et forfaitaire. La consultation était décomposée en 9 lots :

- Lot 1 : 2 Pianos de concert et accessoires
- Lot 2 : 19 Pianos de facture intermédiaire - 39 Pianos droits et accessoires
- Lot 3 : 1 Piano forte et 3 Clavecins
- Lot 4 : 3 Harpes
- Lot 5 : 1 Orgue coffre
- Lot 6 : 1 Orgue de cours
- Lot 7 : Percussions «classique» et accessoires

- Lot 8 : Percussions «Jazz et musiques actuelles» et accessoires
- Lot 9 : Instruments amplifiés et accessoires

Le lot 3 avait été déclaré infructueux par la Commission réunie en séance le 2 mai 2013. Lors de la même séance, la Commission avait autorisé la relance dudit lot sous forme de procédure adaptée (petits lots de l'article 27 III du Code des marchés publics).

Le délai d'exécution du lot 6 est proposé par les candidats dans leur offre et devait tenir compte d'une livraison au plus tard le 13 janvier 2014, la durée du marché étant fixée de la date de notification au 31 janvier 2014.

Pour l'ensemble des lots de la consultation, un avis d'appel public à la concurrence n°2013 - 17 a été adressé à la presse le 19 février 2013. Les publications ont eu lieu aux dates suivantes :

- Sites Mairie.....le 19/02/2013
- BOAMP..... le 22/02/2013
- JOUE.....le 23/02/2013
- Les Nouvelles Publications..... le 22/02/2013

Les DCE ont été mis en ligne sur le site profil acheteur (Achatpublic.com) le 19/02/2013.

A la demande de plusieurs candidats, la consultation concernant le lot n°6 avait fait l'objet d'un report de la date limite de remise des offres au 15 avril 2013. A l'issue de la remise des plis est constaté le dépôt de 6 plis:

- 1/ Richard DOTT
- 2/ ORGELBAU EISENBARTH
- 3/ SARL ORGUES QUOIRIN
- 4/ PIANO PRESTIGE
- 5/ MANUFACTURE LANGUEDOCIENNE DE GRANDES ORGUES
- 6/ MANUFACTURE KERN

L'analyse de la valeur technique notée sur 50 points a été effectuée au travers de l'étude de la qualité des instruments proposés, appréciés au regard des descriptions fournies et de la fiche technique avec photographie de l'instrument.

Devaiant notamment être précisés les matériaux utilisés pour la fabrication des instruments, l'usage adapté de l'instrument à l'enseignement, les modalités d'entretien et de durabilité de l'instrument, la possibilité de remplacer des pièces, leur maniabilité, les moyens humains et matériels proposés pour la livraison, le conditionnement et la garantie proposée. L'analyse du critère prix sur 40 points a été effectuée sur la base du montant global et forfaitaire hors taxe proposé dans l'acte d'engagement. Enfin, le délai proposé pour la livraison était analysé sur 10 points.

La Commission réunie en séance le 18 avril 2013 a agréé l'ensemble des candidatures soumises à son analyse.

Au terme de l'analyse des offres par le Conservatoire, la Commission d'Appel d'Offres réunie en séance le 30 mai 2013 a déclaré irrégulières les offres de la Manufacture KERN, pour proposition d'une offre multiple, de la Société PIANOS PRESTIGE, pour absence de délai dans les documents de l'offre et de la Manufacture DOTT pour non respect de la durée du marché telle que définie dans les documents de la consultation.

Après en avoir débattu, la Commission a décidé d'attribuer le marché à la Manufacture QUOIRIN pour un montant global et forfaitaire de 79 895,00€ HT.

En conséquence, mes Chers Collègues, je vous demande de bien vouloir :

- **AUTORISER** Madame le Maire ou Monsieur l'Adjoint délégué aux Marchés Publics à signer le marché ayant pour objet l'acquisition d'instruments de musique au profit du nouveau conservatoire Darius Milhaud, lot n°6, ainsi que tous documents s'y rapportant, avec la Manufacture QUOIRIN pour un montant global et forfaitaire de 79 895,00€ HT.

**2013.321 - APPEL D'OFFRES CONCERNANT L'ACQUISITION D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE AU PROFIT DU NOUVEAU CONSERVATOIRE DARIUS MILHAUD A AIX EN PROVENCE - LOT 6 - AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHE.**

<b>Présents et représentés</b>	<b>: 55</b>
<b>Présents</b>	<b>: 49</b>
<b>Abstentions</b>	<b>: 0</b>
<b>Non participation</b>	<b>: 0</b>
<b>Suffrages Exprimés</b>	<b>: 55</b>
<b>Pour</b>	<b>: 55</b>
<b>Contre</b>	<b>: 0</b>

**Ont voté contre**

NEANT

**Se sont abstenus**

NEANT

**N'ont pas pris part au vote**

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité**

**le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire**

**Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,  
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 10/07/2013  
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**